



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides de l'État

Question écrite n° 9364

Texte de la question

M. Olivier Marleix interroge Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur l'avenir de la prime à l'aménagement du territoire. Cette prime est un outil efficace pour soutenir l'activité industrielle de la France dans les territoires les plus en crise. Le projet annuel de performance de la mission politique des territoires accompagnant le projet de loi de finances pour 2013 ne manque pas de le souligner. Pourtant, certaines déclarations récentes font craindre qu'elle ne soit supprimée. Il lui demande donc quel sort le Gouvernement entend réserver à cette prime.

Texte de la réponse

Dans son rapport annuel la Cour des comptes a effectivement remis en cause la pertinence de la Prime à l'aménagement du territoire, jugeant ce dispositif peu efficace. Cependant, pour l'année 2013, la ministre de l'égalité des territoires et du logement a décidé de maintenir cet outil. Il s'agit en effet d'une aide directe de l'État aux entreprises, un des principaux leviers à leur subvention en période de crise et la PAT constitue à ce titre un outil utile d'aménagement du territoire, Le montant de la PAT est par ailleurs maintenu à 40 millions d'euros dans le budget 2013. Toutefois, les écueils de la PAT tels qu'énoncés par le Cour des Comptes ne sont pas infondés. L'impact de cet outil en termes de développement économique et de création d'emplois, tout comme les modalités de sa mise en oeuvre doivent être réexaminés. La Ministre souhaite donc engager rapidement une évolution de cet outil, afin qu'il puisse mieux contribuer à mettre les territoires qui en bénéficieront en capacité de se développer. Les conditions sociales et environnementales dont se trouve assorti ce dispositif seront donc revues en 2013, pour l'orienter vers un objectif de structuration des territoires et de renforcement des tissus économiques locaux.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Marleix](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9364

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2012](#), page 6410

Réponse publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 1099